

Leudelange, le 1^{er} mai 2024
réf. 24/0488/MT

AVIS AU PUBLIC

ÖFFENTLICHE MITTEILUNG

Mesures d'amiante dans les bâtiments scolaires suite à l'incendie du 28 avril 2024

Lors de l'incendie du 28 avril 2024 dans la grange 2, rue Eich des débris d'éternite contenant de l'amiante ont été répartis autour de la grange. Des mesures d'amiante ont été effectuées en date du 30 avril 2024 dans les deux bâtiments scolaires (bâtiment Faarwekëscht et ancienne école) par l'organisme agréé Luxcontrol qui ont été évaluées en date de ce jour. Luxcontrol a confirmé que lors de ces mesures, aucune fibre d'amiante n'a pu être détectée dans l'air ambiante. Il en vaut de même pour les échantillons de poussière. Il est à préciser que ces mesures ont été effectuées avec la ventilation mécanique éteinte.

Les bâtiments scolaires resteront donc accessibles. Une mesure d'amiante avec ventilation mécanique allumée sera effectuée à partir du vendredi 3 mai à 19 heures, afin de pouvoir exclure une contamination des groupes de ventilation. Les groupes de ventilation resteront éteints jusque-là. Cela concerne uniquement le bâtiment Faarwekëscht, car l'ancienne école n'est pas équipée de ventilation mécanique.

Actuellement une mesure d'amiante est en cours au Centre culturel et sociétaire « An der Eech » avec la ventilation mécanique allumée. Les résultats seront examinés le jeudi 2 mai 2024 et seront publiés aussitôt par l'administration communale de Leudelange.

Les instructions données aux habitantes et habitants, ainsi qu'aux entreprises de fermer les portes et fenêtres de leurs habitations respectivement bâtiments et de restreindre dans la mesure du possible les séjours à l'extérieur restent en vigueur jusqu'à révocation de la présente consigne. La commune communiquera de nouveau à ce sujet en date du jeudi 2 mai 2024.

Asbestmessungen in Schulgebäuden infolge des Brandes vom 28. April 2024

Während des Brandes in der Scheune 2, Rue Eich wurden asbesthaltige Eternitrückstände um die Scheune herumgeschleudert. Asbestmessungen wurden am 30. April 2024 in beiden Schulgebäuden (Gebäude Faarwekëscht und alte Schule) vom akkreditierten Kontrollbüro Luxcontrol durchgeführt und wurden heute ausgewertet. Luxcontrol hat bestätigt, dass bei dieser Messung keine Asbestfasern in der Raumluft nachgewiesen werden konnten. Bei den entnommenen Staubproben konnten ebenfalls keine Asbestfasern in den Liegestäuben nachgewiesen werden. Die Messungen wurden bei ausgeschalteter Lüftungsanlage durchgeführt.

Die Schulgebäude bleiben somit weiterhin geöffnet. Eine Asbestmessung mit eingeschalteter Lüftungsanlage wird am Freitag den 3. Mai ab 19 Uhr durchgeführt, dies um eine Kontamination der Lüftungsanlage auszuschließen. Die Lüftungsanlage bleibt bis dahin ausgeschaltet. Dies betrifft nur das Gebäude Faarwekëscht, da die alte Schule nicht mit einer Lüftungsanlage ausgestattet ist.

Aktuell wird eine Asbestmessung im Kultur- und Vereinsbau „an der Eech“ durchgeführt, dies mit eingeschalteter Lüftungsanlage. Diese Messung wird am Donnerstag 2. Mai 2024 ausgewertet werden. Sobald die Ergebnisse vorliegen wird die Gemeinde diese mitteilen.

Die Anweisungen an die Anwohnerinnen und Anwohner, sowie an die Firmen Türen und Fenstern ihrer Wohnung bzw. ihres Gebäudes geschlossen zu halten, sowie ihren Aufenthalt im Freien zu beschränken gelten weiterhin bis auf Widerruf. Die Gemeinde wird am Donnerstag 2. Mai 2024 wieder zu diesem Punkt kommunizieren.

Le Collège des bourgmestre et échevins,
Der Bürgermeister- und Schöffenrat,

Lou LINSTER
Vanessa BALDASSARRI
Jean-Pierre ROEMEN